



Separation avec un bien immobilier

Par **ludivine53**, le **29/05/2009** à **21:39**

Bonjour,
moi et mon compagnon avons décider de faire construire il y 2 ans, hors non venons de nous séparer. L'emprunt immobilier a été fait à nos 2 noms et nous avons fait un acte notarié pour l'aquisition du terrain . La maison n'étant pas fini nous continuons a payer des frais intercalaires. Lui souhaite garder la maison . Comment cela se passe t'il dans ce cas? Que dois je faire ?